

Assurer la gestion et le pilotage de chantier

Formation interentreprises

Objectifs :

- Structurer une opération
- Définir les responsabilités liées à un chantier
- Analyser les lots et ordonnancer les tâches

Public : architectes, architectes d'intérieur, maitres d'œuvre, maitres d'ouvrage...

Prérequis : aucun

Méthodes pédagogiques mobilisées : adaptation des apports théoriques de la formation à l'expérience et aux besoins de chaque stagiaire. Cas pratique.

Animation : formation animée par un expert spécialisé dans ce domaine.

Suivi des acquis et validation : contrôle continu des connaissances acquises. Attestation de formation.

Lieu de la formation : CP Formation – 8 avenue d'Aubière – 63800 Cournon d'Auvergne

Planning – durée - horaires :

Planning : 1 et 2 décembre 2021

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prix : 700,00 € non soumis à TVA / personne

➔ Bon pour accord à nous retourner

Nom du participant :

Destinataire de la facture : OPCO Entreprise

Coordonnées :

Entreprise :

Nom - Prénom :

Fonction :

Date / cachet et signature

Contact CP Formation :

Pascal Chevrier - Téléphone : 07 69 75 62 43

Email : cp.formation63@gmail.com

Assurer la gestion et le pilotage de chantier

Contenu de la formation

Jour 1

Rôle d'une OPC (Organisation et Pilotage de Chantier)

Structure d'une opération

Grande famille des marchés

Entreprise Générale EG (choix fait par la maîtrise d'ouvrage)

Corps d'État Séparés

Définition des responsabilités

AMO : Assistance à la Maitrise d'Ouvrage (sous chapitre Maitrise d'Ouvrage Délégué)

MO : Maitre d'Œuvre

MOE : Maitre d'Œuvre d'Exécution

OPC : Organisation et Pilotage de Chantier

CSPS : Coordonnateur Sécurité Protection Santé

Deux grands cas

Dans le cas EG : responsabilité de l'entreprise coût et délai / Pas d'OPC externe

Dans le cas d'un marché en cas de corps d'état séparés / Choix d'une OPC / Par qui et pourquoi ?

Responsabilité (délai, coût, qualité)

Obligation de l'OPC (réunion de chantier et rédaction du CR)

Jour 2

Les lots VRD

Gros œuvre et fondations

Analyse des lots et ordonnancement des tâches

Infra structure et super structure

Les CES (Corps d'États Secondaires)

Travail sur un cas de construction d'immeuble d'habitation avec tous les lots

Analyse des postes par lots et contraintes liés aux autres lots